



ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

# LES DROITS DES AGRICULTEURS AFRICAINS SUR LES SEMENCES SONT MENACÉS

## LE PROBLEME

Environ 80% des aliments consommés en Afrique sont produits localement et, comme le montrent diverses recherches, la grande majorité des agriculteurs qui fournissent ces aliments utilisent des semences adaptées localement à partir de systèmes de semences "informels" gérés par les agriculteurs (FMSS). La plupart des semences proviennent des propres stocks de semences conservées par les agriculteurs, des voisins et des marchés locaux. Une étude récente, tirée d'observations effectuées dans six pays africains et couvrant 40 cultures, a montré que les agriculteurs accèdent encore à 90 % de leurs semences par le biais du système dit informel. (McGuire, S. & Sperling, L. 2016).



La semence d'aujourd'hui incarne des siècles de connaissances sur la façon de la conserver, de la changer, de la planter et de la guider vers une expression fructueuse. La semence, c'est la culture, la tradition, la spiritualité, la coopération et la diversité. Enfin, la semence, c'est une question de survie, c'est fournir chaque jour des aliments diversifiés et sains aux familles qui en mangent. La

riche diversité des cultures vivrières en Afrique est due aux communautés paysannes locales qui collectent, conservent, développent et échangent des semences pour d'innombrables générations.

Les semences des agriculteurs constituent la base de la production agricole dans toute l'Afrique, mais elles ne reçoivent que peu ou pas de soutien des gouvernements africains. Les semences locales sont fiables, disponibles et abordables, mais les sociétés semencières veulent qu'elles soient interdites. Ces semences, ainsi que les systèmes culturels et les connaissances qui les sous-tendent, sont menacés par des politiques conçues au profit des intérêts des entreprises, tout en criminalisant et en vilipendant les systèmes de semences gérés par les agriculteurs. Ils sont rejetés par les décideurs politiques comme des pratiques dépassées, qui doivent être remplacées par le système semencier dit " formel " qui promeut les semences hybrides et OGM dites " améliorées " fournies par les entreprises semencières commerciales.



L'industrie semencière a concocté un récit qui place carrément la faim à la porte des petits paysans africains et de leurs "pratiques rétrogrades" et "semences à faible rendement, malades". Ce récit a trouvé un écho auprès de nombreux gouvernements africains, qui acquiescent aux demandes de l'industrie de créer des environnements juridiques et politiques permettant d'attirer l'industrie semencière formelle. Ils ne proposent rien de moins que le remplacement en gros du FMSS par un petit portefeuille de variétés améliorées sélectionnées pour produire des rendements élevés dans les

systèmes agricoles industriels.

Pour soutenir l'expansion de l'industrie semencière privée sur le continent, une série de nouveaux changements politiques et juridiques sont à l'étude. Deux domaines distincts sont visés, à savoir l'établissement de régimes de droits d'obtenteur et la révision ou la mise en œuvre de lois sur le commerce des semences qui réglementent les normes et les procédures pour la mise sur le marché des semences. Des régimes de droits d'obtenteur stricts, conçus au profit de l'industrie semencière, sont imposés à plusieurs pays simultanément par le biais d'organisations régionales telles que l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et son homologue francophone, l'OAPI, ainsi que par les communautés économiques régionales (CER) comme la SADC, le COMESA et la CEDEAO. (ACB, 2012).

## LA SOLUTION

**Recherche** : Recueillir des preuves des avantages des systèmes de semences gérés par les agriculteurs pour le changement climatique, la nutrition, la biodiversité agricole, et exposer les mythes de l'industrie semencière d'entreprise. Élaborer un récit clair et fondé sur des données probantes pour la transition vers l'agroécologie en Afrique.

**Sensibilisation des consommateurs et du public** : De plus en plus de gens reconnaîtront la valeur des aliments traditionnels et des variétés de semences. Les consommateurs africains deviendront beaucoup plus actifs dans le mouvement pour la souveraineté alimentaire et utiliseront



leur pouvoir d'achat pour soutenir les producteurs alimentaires locaux.

**Construire le mouvement** : Rassembler le mouvement pour la souveraineté alimentaire au niveau de la base, permettant aux véritables voix des agriculteurs pour l'agroécologie d'être entendues à travers le continent.

**Plaidoyer** : Influencer les décideurs critiques pour qu'ils prennent

conscience des dangers des politiques semencières imparfaites ; abolir les lois sur les semences néfastes et dictées par l'extérieur ; et reconnaître que l'avenir des systèmes alimentaires africains réside dans le soutien aux producteurs alimentaires africains pour qu'ils fournissent des solutions africaines durables.

## MESSAGES CLES

- **Les semences paysannes nourrissent l'Afrique.** Les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs sont la principale source de semences de cultures vivrières en Afrique, mais les politiques semencières nationales et régionales les sapent.
- **Les semences des agriculteurs sont fiables, disponibles et abordables.** Les petits agriculteurs préfèrent les semences de ferme, qui sont stockées localement, ne nécessitent pas de déboursés et peuvent être utilisées pour produire des cultures et des semences nutritives.
- **Les pratiques des agriculteurs en matière de semences sont diversifiées et riches en connaissances.** Elles sont très diversifiées, sophistiquées et fondées sur le riche patrimoine culturel et les

connaissances traditionnelles des communautés locales, qui se sont transmises de génération en génération.

- **Les femmes sont les gardiennes des semences en Afrique.** Bien qu'ils soient reconnus comme les principaux gardiens des semences au sein de leurs communautés, leur contribution reçoit rarement une reconnaissance et un soutien officiels.
- **Les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs sous-tendent la production agroécologique à petite échelle et la souveraineté alimentaire.** Les semences diversifiées et écologiquement résistantes de l'agriculteur conviennent à la production alimentaire agroécologique et biodiversifiée, aujourd'hui et à l'avenir.
- **Les agriculteurs sont poussés à abandonner leurs systèmes semenciers.** La promotion, les subventions, la coercition et la publicité bien financées sont déployées pour tenter de déployer des semences industrielles destinées aux monocultures et aux produits chimiques, et de remplacer les variétés hétérogènes d'agriculteurs adaptées à des contextes agroécologiques biodivers.
- **Les gouvernements africains cèdent aux pressions des entreprises et sapent les systèmes semenciers locaux.** Les gouvernements subissent des pressions pour adhérer à des accords régionaux sur la propriété intellectuelle, le commerce et les semences, tels que l'OAPI, l'ARIPO, l'UEMOA, le COMESA et la SADC, qui profitent aux entreprises et au système des semences industrielles, et souvent les gouvernements y cèdent.



L'AFSA est une large alliance d'acteurs de la société civile qui participent à la lutte pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie en Afrique. Il s'agit d'un réseau de réseaux qui compte actuellement 37 membres actifs dans 50 pays africains. Il s'agit notamment des réseaux de producteurs alimentaires africains, des réseaux d'ONG africaines, des organisations de peuples autochtones, des organisations confessionnelles, des groupes de femmes et de jeunes, des mouvements de consommateurs et des organisations internationales qui soutiennent la position de l'Alliance.

[www.afsafrica.org/fr](http://www.afsafrica.org/fr)